

# NEWSLETTER N°5 - JUILLET 2018

## LA LETTRE D'INFORMATION DE VOTRE FEDERATION DE PECHE

GÉNÉRATION  
PÊCHE



www.peche-isere.com  
04 76 31 06 00  
301, rue de l'Eau Vive - Font Bessét  
38210 Saint-Quentin-sur-Isère



© Laurent MADELON (FNPF)

### Edit'Eau

#### Le mot du Président



Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Après une année 2017 de sécheresse exceptionnelle maintenant ce sont les inondations qui nous guettent de près. La neige tombée en abondance devrait nous faire passer l'été sereinement surtout sur les bas de coteaux. Seules les nappes de l'Ouest du département restent encore fragiles.

Alors si le soleil et la chaleur sont naturellement sympathiques, surtout pour aller à la pêche, dites-vous que le mauvais temps a aussi ses avantages.

Et selon l'adage après la pluie vient toujours le beau temps et tout le monde l'attend !

Halieutiquement vôtre.

*Hervé BONZI*

*Président de la fédération de pêche de l'Isère*

### Quoi de neuf dans ma fédé ?



#### 3 nouveaux salariés ont intégré l'équipe de la Fédération au printemps.

C'est en Avril qu'**Hélène Watt**, ancienne directrice de l'Ardèche, a pris ses fonctions de directrice de la Fédération de l'Isère. Forte de son expérience dans le milieu de l'eau et de la Pêche, elle saura manager l'équipe fédérale composée d'anciens et de nouveaux salariés.

Arrivée en mai, au poste de comptable, **Sylvie Brunoud** vient pallier l'absence de relais avec le cabinet comptable et le commissaire aux comptes. Venant du milieu associatif, elle connaît tous les rouages d'une structure comme la nôtre.

**Dylann Angelin** est arrivé en juin au poste de technicien. Il travaillait auparavant dans un bureau d'étude spécialisé dans l'hydrobiologie. Grenoblois d'origine, il connaît le département comme sa poche. Il sera notamment en charge de la partie études et travaux.

Enfin, un responsable technique devrait arriver dans le courant de l'été. Il sera référent sur le PDPG (Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles).



Nouveau logo pour la Fédération de pêche de l'Isère !



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

## Plein phare sur...

### Démantèlement du barrage de Séchilienne

Ce barrage, situé à Séchilienne sur le lit de la Romanche, avait 100 ans. Depuis 1917, il servait à alimenter l'usine de Noyer Chut. Il était inutilisé depuis la disparition de cette société.

La démolition s'inscrit dans un objectif de restauration du réseau hydrographique et de continuité écologique sur la Romanche.

La continuité a été améliorée sur plusieurs kilomètres de rivière :

- la continuité piscicole : les populations de poissons peuvent se déplacer normalement et sans obstacles à travers le réseau hydrographique. Cela facilite grandement la reproduction.
- la continuité sédimentaire : celle-ci, malmenée dès la mise en place de barrage, pourra reprendre ses droits.

Les prochaines étapes :

La suppression de ce barrage s'inscrit dans un programme beaucoup plus vaste. C'est au total 6 ouvrages devenus obsolètes qui seront remplacés par un barrage unique situé à Gavet.

EDF est le porteur de ce nouveau projet. A suivre...



Le seuil de Séchilienne avant démantèlement



Pêche électrique de sauvetage réalisée par la Fédération avant l'arasement du seuil.

## Du côté des AAPPMA

### Coup de projecteur sur l'Etang des Rivoirettes (Dauphin) à St Etienne de Crossey



Cet étang de 5 ha situé en contrebas du village a été repris par la Fédération. Des travaux importants de curage et mise en conformité ont été nécessaires. C'est l'AAPPMA de Voiron qui en assure la gestion. L'étang est peuplé de truites, d'une belle population de carpes, de tanches, de brochets, de perches et de fritures.

Une manche de la coupe «pêche au coup» a eu lieu le 21 avril 2018 par l'AAPPMA avec le soutien de la Fédération.

11 équipes avaient répondu présentes, dans une ambiance chaude et très conviviale où le beau temps était au rendez-vous.

Les pêcheurs ont pu se restaurer sur place grâce à un food-truck, chacun à leur tour comme prévu dans le règlement.

Patrick Mallaval et Jean-Luc Lemord composent l'équipe vainqueur. Encore félicitations !

Ravie de cette première édition, l'AAPPMA de Voiron devrait la rééditer dès l'année prochaine.



## Fêtes de la Pêche du 3 juin 2018



Fête de la Pêche à Veurey-Voroize

A l'image de l'an dernier, certaines AAPPMA ont organisé la Journée Nationale de la Pêche, manifestation conviviale et ouverte à tous.

Cette année ce sont 12 de nos associations qui ont organisées un évènement le 3 juin 2018.

D'autres manifestations seront proposées tout au long de l'été.

Cette animation qui est une découverte de la pêche et de sensibilisation à l'environnement attire tous les ans de plus en plus de monde.

Les premiers retours sont très positifs, tant du côté des organisateurs bénévoles que des participants.



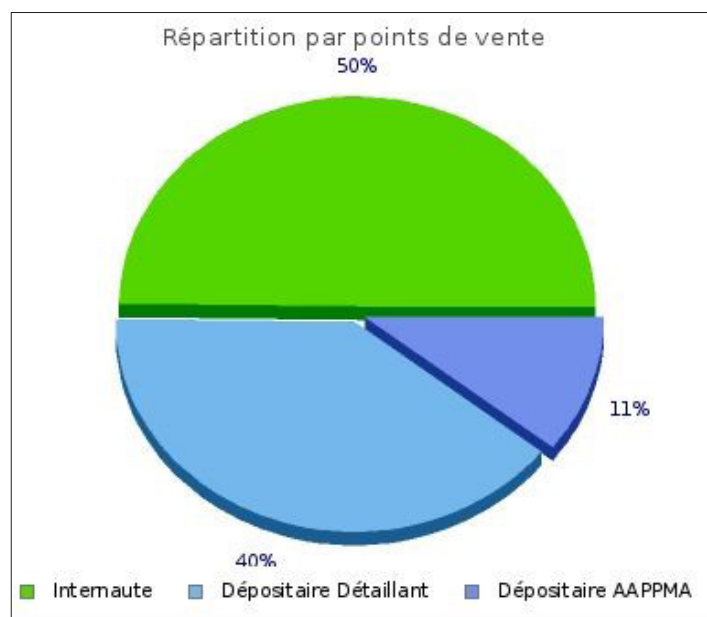
## Vente de cartes par internet : bilan semestriel

La trajectoire, si elle se confirme en fin d'année, nous laisse croire que près de la moitié de nos cartes seront vendues sur internet. Dès le 15/12/2018 et pour la saison 2019, tout sera en vente exclusivement sur internet dans toute la France. Il n'y aura pas le choix !

A ce jour, il reste quelques AAPPMA sur les 73 qui n'ont pas encore adhéré au dispositif [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr). Aujourd'hui, c'est plus de 51 dépositaires qui sont actifs depuis le début de l'année. Et il nous reste plus que quelques mois pour équiper tout le monde !

En Isère, 50% des achats de cartes se font directement par les pêcheurs, 40% chez les détaillants et les 10% restant ce sont les AAPPMA elles-mêmes «dépositaires» qui les vendent à leurs adhérents.

**Pour rappel, en 2017, sur 33 000 cartes, 9 700 ont été vendues par internet.**



# La fédération de pêche vous informe

## Parcours ombres à Bourg d'Oisans

Depuis 3 ans, dans le cadre de parcours dédiés, avec Philippe l'animateur fédéral, un projet d'introduction de l'ombre commun dans un parcours No-Kill de la rivière « la Rive » dans le village de Bourg d'Oisans est en train de prendre forme.

Ce sont près de 300 spécimens qui ont été lâchés dans le milieu tous les ans.

Aujourd'hui, les premiers poissons ont déjà été pris mais les retours sur la fraie ne sont pas encore connus. Des pêches électriques sont prévues afin d'observer si l'espèce parvient à se reproduire ou s'il faudra continuer l'empoisonnement. A suivre...

### RAPPEL :

L'ombre commun est un poisson très fragile. Il est un indicateur de la bonne qualité des eaux et il convient de le protéger pendant sa période de fraie : il est donc fortement recommandé de ne pas pêcher/marcher dans l'eau jusqu'à mi-mai, date de son ouverture.



## Assemblée Générale de la Fédération 2018

L'Assemblée Générale de la Fédération s'est tenue cette année le samedi 28 avril 2018 à La Mure.

47 AAPPMA avaient répondu présentes.

La journée a débuté avec l'accueil des participants par un café. Ensuite les travaux se sont déroulés jusqu'à 13h. A noter la présence de nombreux élus locaux.

Les dossiers à l'ordre du jour étaient : Les travaux du Guiers, les aménagements de la Romanche, les cartes internet, le budget etc....

Après l'apéritif, un repas typiquement matheysin a clôturé la journée.

La Fédération remercie toute l'équipe de l'AAPPMA de La Mure pour l'accueil qu'elle nous a réservé, ainsi que les salariés et les élus.

Pour information, la réunion des présidents se tiendra à Pont de Claix le 13 octobre 2018 et l'Assemblée Générale se déroulera à Saint Jean de Bournay en Avril 2019.

## Agenda

du  
**10/01**  
au  
**13/01**

*Camp pêche à la truite à  
Saint-Laurent-du-Pont*

### Coupe fédé, prochain rendez-vous :

Samedi  
**14/01**

*Jeunes*

par l'AAPPMA de La Mure à l'étang du Crey (Susville)

Samedi  
**21/01**

*Coup à l'américaine*

par l'AAPPMA de Bourgoin Jallieu à l'Étang des sources (Chèzeneuve)

Dimanche  
**29/01**

*Coup en individuel*

par l'AAPPMA de St Romain en Gal sur le Fleuve Rhône (St Romain en Gal)

Dimanche  
**26/08**

**PMR** (Personnes à mobilité réduite)  
par l'AAPPMA Mens/la Mure à l'étang du Marais (Mens)



**Rédaction et photos :**  
Fédération de pêche de l'Isère

**Conception :**  
ARPARA

Association Régionale des fédérations départementales de pêche et de protection des milieux aquatiques de la région  
Auvergne Rhône-Alpes

**Avec la participation de :**  
la Région Auvergne - Rhône-Alpes

**Newsletter trimestrielle**

Tous droits réservés - Juillet 2018